



PROJET

**Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau préhospitalier
(SAMU) en Mauritanie**

2023/SPE/4000400008

Termes de référence

EVALUATION FINALE EXTERNE

Février 2026



TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET

Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau préhospitalier (SAMU) en Mauritanie

2023/SPE/4000400008

1.- INTRODUCTION

➤ Antécédents et contexte

Le projet d'Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau préhospitalier (SAMU) en Mauritanie (2023/SPE/4000400008), d'un montant de 960.650 euros a démarré le 16/08/2023, avec date de fin prévue le 15/08/2025 avec une première prolongation de 6 mois le projet devait se terminer au 15/02/2026 et une deuxième prolongation de 3 mois le projet devait se terminer au 15/05/2026 ce qui correspond à la phase II, qui fait suite la première phase qui a débuté le 21/02/2022 et a pris fin le 27/07/2023 avec un budget de 150 000 €

Date de démarrage et fin du projet:

Démarrage : 16/08/2023

Fin : 15/05/26

Durée : 24+ 6 mois de prolongation+ 3 mois de prolongation

Budget :

Budget total : 960 650 €

- Subvention de la AECID: 960 650 €

Contexte de l'intervention :

Les services d'urgence, tels que le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU), sont cruciaux dans ce contexte, car ils visent à améliorer l'accès aux soins médicaux d'urgence pour les populations vulnérables. Actuellement, la Mauritanie ne dispose pas d'un cadre institutionnel solide pour la coordination des services d'urgence, ce qui limite l'efficacité des interventions. En outre, le manque de ressources financières et humaines dans le secteur de la santé complique la mise en place d'un service d'urgence efficace.

Le SAMU a pour objectif de renforcer la couverture des soins d'urgence, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux services médicaux est limité.

Dans la région de Nouakchott, où le SAMU a été récemment lancé, la mise en place d'un service d'urgence pré hospitalière est essentielle pour réduire les temps de réponse aux urgences médicales et améliorer la qualité des soins. Le projet vise également à former le personnel médical et à établir des protocoles de soins standardisés, afin de garantir que les interventions soient réalisées selon des normes de qualité élevées.

Enfin, il est crucial de prendre en compte le rôle des femmes dans la communauté, car elles sont souvent les principales responsables des soins familiaux. Le projet SAMU doit donc intégrer une approche sensible au genre, en s'assurant que les besoins spécifiques des femmes soient pris en compte dans la planification et la mise en œuvre des services d'urgence.

Tdrs évaluation finale projet Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau préhospitalier (SAMU) en Mauritanie.

Réf :2023/SPE/4000400008



Population cible de l'intervention :

Les bénéficiaires directs :

- Les usagers du SAMU, c'est-à-dire les personnes recevant une prise en charge d'urgence extrahospitalière, en particulier les personnes en situation critique ou vulnérable (femmes enceintes, personnes âgées, enfants, victimes de VBG, personnes vivant dans des zones périphériques ou à faible revenu).
- Le personnel du SAMU (équipe médicale, paramédicale, logistique et administrative), qui bénéficiera d'un renforcement de capacités, d'un meilleur encadrement, de protocoles standardisés et de meilleures conditions de travail.
- Les structures hospitalières de référence, partenaires du SAMU, qui bénéficieront d'une meilleure coordination et d'un transfert structuré des patients.

Les bénéficiaires indirects

- La population générale de Nouakchott, qui profitera de la présence d'un système structuré de réponse aux urgences extrahospitalières, avec une réduction des délais d'intervention et une meilleure accessibilité aux soins en cas de besoin.

➤ **Objet de l'évaluation**

L'évaluation du projet « Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau pré hospitalier (SAMU) en Mauritanie » Réf : 2023/SPE/4000400008, financé par l' Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID).

➤ **Type d'évaluation**

Il s'agit d'une évaluation externe finale de projet qui devra suivre les normes du Comité d'Aide au Développement (CAD) ¹

➤ **Objectifs de l'évaluation**

L'objectif principal de cette évaluation est de procéder à une analyse critique de l'intervention afin de déterminer si les résultats obtenus sont conformes aux attentes du projet. Cela inclut l'évaluation de l'impact de ces activités sur l'amélioration de la qualité de vie et la satisfaction des besoins objectifs de la population.

Un autre objectif essentiel est d'évaluer l'impact genre du projet sur les communautés, en s'assurant que les bénéfices des interventions sont équitablement répartis entre les hommes et les femmes. De plus, l'évaluation vise à analyser, à la lumière des résultats obtenus, la possibilité de poursuivre le projet.

¹ www.oecd.org/dac/evaluation



- Augmenter la qualité des interventions afin de répondre à la mission de l'organisation, en s'assurant que les services d'aide médicale urgente (SAMU) répondent aux besoins de la population et respectent les normes internationales.
- Améliorer la transparence vis-à-vis des populations locales avec lesquelles le projet SAMU travaille, ainsi que des autorités locales, nationales, des bailleurs.
- Approfondir les connaissances du SAMU et les partager entre les différents projets, en identifiant les pratiques ayant une valeur ajoutée importante pour le renforcement des services d'urgence.
- Assurer la visibilité et la durabilité des améliorations introduites par le projet, garantissant ainsi que les bénéfices des interventions se maintiennent au-delà de la période de financement.

Cette évaluation permettra également de formuler des recommandations concrètes pour l'amélioration continue des services d'urgence en Mauritanie, en tenant compte des leçons apprises et des résultats obtenus durant la mise en œuvre du projet.

2.- OBJET DE L'EVALUATION ET OBJECTIFS DU PROJET À EVALUER

Objet de l'évaluation

L'intervention qui sera l'objet de l'évaluation correspond à une deuxième phase du projet Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau pré hospitalier (SAMU) en Mauritanie. Voici donc l'objectif général, spécifique ainsi que les résultats à évaluer dudit projet :

Objectif général du projet :

Soutenir les services d'aide médicale urgente (SAMU) pour contribuer au développement du PNDS 2021-2030 et la Politique Nationale de Santé à l'horizon 2030 vers la mise en place de la couverture sanitaire universelle (ODD3)

Objectif spécifique :

Contribuer à la création du service et améliorer l'accès aux soins d'urgence extrahospitaliers à Nouakchott, en Mauritanie.

Résultats attendus :

- R1.- La qualité des soins préhospitaliers des services de soins d'urgence et de transport fournis aux malades et aux blessés avant leur admission dans un établissement de soins de santé est soutenue et mise en œuvre.
- R2- Les citoyens ont accès au service médical d'urgence et les systèmes de communication et de traitement des appels, sont coordonnés, fonctionnels et respectent les normes internationales.



Activités

- **Pour le résultat 1 :**

R1A1- Appui au suivi de la feuille de route du SAMU en Mauritanie à travers des missions d'appui technique des spécialistes cliniques d'urgence espagnoles et des consultants espagnols

R1A2- Formation et missions en Espagne de l'équipe du SAMU mauritanien pour améliorer la qualité et la gestion de la mise en œuvre du service préhospitalier

R1A3- Formation de l'équipe technique du SAMU aux protocoles standardisés de prise en charge et de traitement des victimes/patients

R1A4- Elaborer les documents de procédures, protocoles et plans pour le bon fonctionnement du service, ainsi qu'assurer leur traduction

R1A5- Assurer l'achat de tous les matériels et équipements, tant médicaux qu'opérationnels, nécessaires à la mise en œuvre du service du SAMU

- **Pour le résultat 2 :**

R2A1- Appui le centre de régulation à travers la mise en œuvre d'un système logiciel de gestion des appels et leur suivi à travers des missions d'appui technique des spécialistes en régulation espagnoles et des consultants.es internationaux

R2A2- Achat et maintenance du matériel informatique pour le centre régulation et le siège central du SAMU

R2A3- Formation du personnel téléopérateur du centre de régulation en l'enregistrement et gestion des appels et assurer la mise à niveau en bureautique et communication de l'équipe

R2A4- Contribuer à la mise en œuvre de la campagne de communication du SAMU afin d'informer la population de l'existence d'un service médical d'urgence extrahospitalier gratuit

R2A5- Contribuer à la mise en œuvre d'une unité de gestion et coordination

3.- QUESTIONS ET CRITERES D'EVALUATION

3.1.- Critères d'évaluation

En complétant l'analyse du processus, l'évaluation par résultats devra tenir en compte l'analyse selon les critères d'évaluation établis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) qui ont été adopté par l'AECID :

Critères principaux :

- Pertinence
- Efficience
- Efficacité
- Impact
- Durabilité

Critères supplémentaires :

- Cohérence
- Couverture
- Appropriation
- Alignement
- Participation
- La capacité institutionnelle



3.2. Questions de l'évaluation :

Les questions qui suivent se proposent comme une première approximation des niveaux d'analyse qui sont attendus de l'évaluation. L'analyse des questions générales et spécifiques doit être effectuée en tenant compte des critères et des normes mentionnées ci-dessus.

Critère	Questions
Efficacité	* Les activités sont-elles appropriées pour l'atteinte des résultats ? * Les indicateurs de résultats sont-ils bien définis ? * Les sources de vérification sont-elles fiables, pertinentes ? * Les résultats escomptés ont-ils été atteints ?
Efficience	* Dans quelle mesure l'utilisation des ressources financières a-t-elle été efficace dans l'obtention des résultats ? * Dans quelle mesure les périodes prévues et les ressources humaines étaient-elles adaptées à l'atteinte des résultats ? * Des indicateurs appropriés ont été utilisés pour la planification et le suivi des actions ?
Pertinence	* Le projet va-t-il contribuer à l'atteinte des objectifs du PNDS 2021-2030 et la Politique Nationale de Santé à l'horizon 2030 ? * Le projet est en phase avec les priorités et les besoins du groupe cible et la contrepartie ? * L'intervention est complémentaire d'autres stratégies ou programmes d'intervention sur le même territoire ? * La thématique du genre est adaptée au contexte local ? * Est-ce que des problèmes non couverts par la mise en œuvre du projet ont été identifiés ? Quelles actions ont été développées pour répondre à ceux-ci ?
Impact	* Dans quelle mesure les actions de l'intervention ont atteint tous les groupes cibles ? * Quelle est la perception des titulaires de droits sur les résultats atteints et du rôle qu'ils jouent dans leur réalisation ? * L'intervention a-t-elle agi en faveur vers la mise en place de la couverture sanitaire universelle ? * Est-ce que l'atteinte des résultats a renforcé les structures créées ? * Le projet a-t-il généré des impacts positifs ou négatifs inattendus ?
Durabilité	* Est-ce que le projet a réussi à induire et / ou renforcer des processus institutionnels et sociaux et développé les capacités locales pour assurer la durabilité des impacts positifs du projet ? * Le SAMU est-il économiquement viable ? Est-il en mesure de mobiliser les ressources propres nécessaires pour maintenir les activités ? * Quels facteurs jouent sur la durabilité : les priorités politiques, des facteurs économiques, institutionnels, technologiques, culturels ?



4.- METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

L'évaluation suivra une **approche participative**. Compte tenu qu'il s'agit d'une évaluation finale et les caractéristiques de l'intervention, il est proposé d'utiliser une méthodologie orientée vers le processus et les éléments structurels tout en complétant par une méthodologie basée sur les résultats.

Les évaluateurs doivent fournir aux parties prenantes du projet l'occasion de réfléchir sur leur travail. L'évaluation doit se faire en étroite coordination avec l'équipe SAMU Mauritanie ainsi qu'avec les parties prenantes impliquées dans le projet.

Différentes techniques pour la collecte d'informations seront utilisées :

- Examen et analyse des documents du projet
- Entretiens avec les gestionnaires de projet sur le terrain.
- Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés.
- Groupes de discussion avec des représentants des groupes cibles (bénéficiaires direct et indirects)
- Observation directe
- Techniques quantitatives (analyse de données secondaires et primaires, enquêtes ...)
- D'autres techniques de recherche sociale

L'évaluation durera un maximum d'un mois, le plan de travail comprend les phases suivantes (l'équipe d'évaluation peut adapter le plan en fonction de la méthodologie proposée)

1. Phase préparatoire (5 jours de travail)

Analyse de tous les documents afin de s'approprier les principales informations concernant l'intervention, réalisation de réunions techniques préparatoires au siège du projet à Nouakchott avec l'équipe de coordination du projet, et l'AECID de sorte que l'équipe d'évaluation puisse répondre aux questions suivantes :

- Connaître de façon claire l'objectif de l'évaluation et le contexte d'évaluation dans lequel elle est faite, y compris les sources et les conditions d'accès à l'information
- établir une liste de personnes clés, et un agenda de visite et entretien
- Élaborer des questions clés grâce à des indicateurs et proposer des techniques appropriées pour la collecte de données.
- Affiner la méthodologie et les outils de collecte et de traitement des données.

A la fin de cette phase, l'équipe d'évaluation présentera :

la matrice d'évaluation finale et
la méthodologie et les instruments
L'agenda de l'évaluation



Le chronogramme de travail (en détaillant le calendrier sur le terrain)

Date limite 10 avril 2026

2. Le travail de terrain (7 jours de travail)

Au cours du travail de terrain l'information de qualité, quantitative et qualitative nécessaire sera collectée afin de répondre aux besoins d'information " Portée de l'évaluation » et « Critères d'évaluation » en utilisant les outils déjà conçus.

Au cours du travail de terrain l'évaluateur devra planifier et mener des réunions de restitution des résultats préliminaires.

Une réunion avec l'équipe du projet locale sera réalisée l'avant dernier jour afin de :

- Discuter brièvement des conclusions préliminaires
- Valoriser l'apprentissage de l'organisation locale en matière d'évaluation
- Examiner les travaux de systématisation de l'information obtenue
- Valoriser le travail accompli par l'équipe d'évaluation

Date limite fin mission de terrain 21 avril 2026

3. Elaboration Rapport préliminaire et final (09 jours de travail).

L'élaboration des rapports s'organisera comme suit :

- Systématisation des données, élaboration de conclusions, rédaction d'une première version du rapport final et remise à l'équipe de coordination du projet en Mauritanie et l'Espagne .
- Révision de la première version du rapport final
- Présentation du rapport final prenant en compte les commentaires

4. Rapport final et restitution

Le libellé du rapport final doit suivre les recommandations du présent document. Une version du rapport final sera discutée par toutes les parties à un rapport final sera établi.

Les résultats des travaux d'évaluation doivent être soumis avec une distinction entre les données, les interprétations et les jugements. Des conclusions (conclusions de fait sur les critères et facteurs évalués), les leçons apprises (les relations de cause à effet entre les activités menées et les conclusions et recommandations) et recommandations (suggestions pour améliorer l'effet de la cause et la conception logique de l'intervention seront présentés, information qui doit être implanté, etc.) seront présentées.

Date limite : 04 Mai 2026



Produits attendus :

- 1. Matrice d'évaluation et agenda préliminaire du rapport :** devra contenir les principaux aspects de l'évaluation réalisée et une évaluation initiale des questions posées et des critères. Le prestataire fera les commentaires appropriés sur cette version afin de parvenir à un consensus. Ce processus peut générer plus d'une version de rapport non définitif.
- 2. Rapport final.** Le document final doit répondre à toutes les questions soulevées par l'équipe d'évaluation.
- 3. Présentation des rapports finaux :** présentations de résultats seront menées aux dates spécifiées.

Il est attendu des évaluateurs de :

- Procéder à un examen des questions ainsi que des critères choisis.
- Une amélioration des outils de collecte et de traitement des données, l'identification et entretiens avec des informateurs clés au siège et à la préparation du travail de terrain.
- Pendant le travail sur le terrain des réunions devront être planifiées et organisées sur la restitution des résultats préliminaires avec les divers organismes liés à l'intervention, y compris les autorités et les institutions partenaires dans le pays concerné

5. STRUCTURE ET PRESENTATION DU RAPPORT D'EVALUATION

Le rapport final d'évaluation ne doit pas dépasser 20 pages (annexes non compris). Il sera accompagné d'un résumé exécutif, d'un maximum de 5 pages.

Après sa présentation sous forme électronique et une fois approuvé, l'équipe fournira trois exemplaires en papier de la version finale du rapport final.

RAPPORT FINAL (Modèle indicatif)

0. Résumé

1. Introduction . (1/2 page)

- Antécédents et objet de l'évaluation

2. Description résumée de l'intervention évaluée (max 2 page)

3. Méthodologie résumée (3 pages)

- Questions principales et critères d'évaluation.
- Méthodologie
- Conditions et limites de l'étude.

4. Analyse de l'information collectée.

5. Conclusions et recommandations de l'évaluation

Les recommandations seront organisées selon le critère choisi par l'évaluateur (court/moyen/ long terme, type d'activité, zone d'intervention...). Dans tous les cas chaque fois que cela sera possible, il faudra mentionner le ou les acteurs à qui s'adresse la recommandation.



6. Leçons apprises et bonnes pratiques

7. Annexes:

- Les TdR.
- Le plan de travail, la composition et la description de la mission.
- Méthodologie proposée, techniques et sources utilisées pour la collecte d'information
- Révision documentaire : Liste des sources d'information secondaire.
- Entretiens : liste des informateurs concernés, guides d'entretiens, transcriptions et notes,
- Enquêtes : modèles, données brutes et analyse statistiques
- Ateliers participatifs : rapport et produits obtenus
- Commentaires de différents acteurs si considérés pertinents dans les annexes ou dans le corps de texte selon la pertinence,
- Fiche résumée de l'évaluation.

EQUIPE D'EVALUATION

L'équipe d'évaluation sera composée d'au moins :

Un expert ayant une expérience confirmée en planification, gestion et évaluation de projets de santé, idéalement un professionnel disposant d'une expertise en services d'urgence médicale ou en systèmes préhospitaliers de santé.

Un expert en santé publique ou un professionnel sanitaire avec une connaissance approfondie du fonctionnement des SAMU sera privilégié.

Un traducteur-interprète maîtrisant les langues locales (hassanya, Pulaar, wolof) sera intégré si nécessaire, avec les coûts inclus dans le budget de l'évaluation.

L'expert principal devra avoir d'excellentes compétences en communication en français et être capable de gérer des situations diverses, ainsi que de travailler efficacement en équipe multidisciplinaire.

Les langues de travail seront le français et l'espagnol (pour les documents officiels du projet), le français (pour les échanges avec l'équipe projet et les bénéficiaires), ainsi que les langues locales. La documentation produite par l'équipe sera rédigée en français. En cas de traduction nécessaire du rapport final, les coûts seront intégrés au budget global.

Une compréhension fine du contexte sanitaire mauritanien. L'évaluation devra intégrer la dimension genre et multiculturalisme conformément aux standards AECID.

Conformément aux normes AECID, la priorité sera donnée à une équipe locale, c'est-à-dire des évaluateurs basés en Mauritanie, sans exclure toutefois les candidat.e.s non locaux si leur profil répond mieux aux critères techniques et qualitatifs exigés.

L'équipe sera sélectionnée selon des critères rigoureux de compétences techniques, d'expérience sectorielle, et de qualité professionnelle,

Les facteurs qui doivent nécessairement être à la base du comportement éthique et professionnel de certains membres de l'équipe de travail sont les suivantes :

- **Anonymat et confidentialité** : L'évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir de l'information, tout en assurant son anonymat et sa confidentialité



- **Responsabilité** : Tout désaccord ou différence d'opinion qui pourrait surgir entre les membres de l'équipe ou avec les responsables de l'intervention sur les conclusions et/ou recommandations, doit être mentionnée dans le rapport.
- **Reconnaissance de l'information**. C'est le rôle de l'équipe d'évaluation d'assurer l'exactitude et la qualité des informations recueillies pour l'établissement des rapports, et, finalement, être responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation. L'équipe d'évaluation doit assurer la qualité à tous les stades, au niveau technique, méthodologie, de travail de terrain, d'analyse des données, l'interprétation et rapport et recommandations. Si le travail n'a pas la qualité requise, le rapport ne sera pas accepté et le dernier paiement ne sera pas réalisé jusqu'à ce que les irrégularités soient corrigées.
- **Remise des rapports**. - En cas de retard de livraison de rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est nettement inférieure à celle convenue, le rapport sera renvoyé et le dernier paiement ne sera pas effectué jusqu'à les irrégularités soient corrigées.

- Droit d'auteur et publication de l'information

Le rapport d'évaluation externe finale, une fois validé par la AECID et le partenaire local (SAMU), sera propriété de ces deux entités et seules celles-ci pourront utiliser le résultat de ce travail, la reproduction et l'usage privé à condition de nommer les conditions de réalisation et l'auteur.

En cas de retard dans la livraison de rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à l'accord, un système de sanctions et d'arbitrage qui doit être précisé dans le contrat sera établi.

6-DELAIS POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION

La date et l'achèvement de l'ensemble de l'évaluation, le calendrier de livraison des produits, la remise du rapport final sont établies comme suit :

Le travail sera divisé entre travail de bureau et travail de terrain et la remise des résultats ne doit pas dépasser 35 Jours après la signature du contrat :

- **Démarrage prévu le 30 Mars 2026 et finalisation**, le 04 Mai 2026 avec la remise des résultats finaux.

Les évaluateurs doivent soumettre dans les 5 jours à compter de la signature de ce document, une proposition de méthodologie de l'évaluation pour l'acceptation. Cette proposition doit tenir compte à la fois de la phase bureau et du travail sur le terrain par l'observation directe, entretiens avec des informateurs clés, groupes de discussion, etc...

Après le travail de terrain, un rapport préliminaire (1 exemplaire papier et un électronique) doit être présenté au maximum le 24 Avril 2026.

Une fois examiné après 3 jours pour faire les commentaires, aura lieu une séance d'échange avec l'évaluateur pour des évaluations mutuelles Une copie sera aussi envoyée au partenaire local pour l'incorporation de commentaire.



Une fois les commentaires reçus, l'équipe d'évaluation aura une période de 5 jours pour la livraison du rapport final (3 copies papier et une électronique).

7- BUDGET

L'évaluation a un budget maximum de **12 000 euros** (TTC), qui couvre les frais de l'équipe d'évaluation, traducteur mauritanien, les transferts, le transport interne, hébergement.

Un premier versement de 40% du budget sera fait à la présentation et à l'approbation de la méthodologie proposée, et un deuxième versement de 60% à la réception et l'acceptation du rapport final.

Les paiements seront effectués par virement bancaire.

NB : L'Espagne et la Mauritanie sont convenues dans La commission Mixte mauritano-Espagnole de coopération le 8 Février 2024 d'une exonération totale sur le régime douanier et les taxes sur la valeur ajoutée des subventions l'Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement (AECID).

8.- PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE ET CRITERES DE VALORISATION

Les caractéristiques que doivent présenter les offres pour participer à cet appel d'offres sont les suivantes :

☐ Première page sur laquelle doit apparaître : Nom de l'entreprise ou de l'expert, Titre de l'évaluation
Ainsi que le numéro de registre du projet

- Contact de l'entreprise ou de l'expert principal
- Offre technique comprenant :
 - CV détaillé de l'entreprise (cas échéant)
 - CV détaillé des personnes de l'équipe d'évaluation au sein de l'entreprise (cas échéant)
 - CV détaillé de l'expert principal et du reste des membres de l'équipe (cas échéant)
 - Méthodologie proposée
 - Proposition d'une matrice d'évaluation
 - Plan de travail
 - Budget détaillé (honoraires, frais transport, hébergement, perdiems...) pour la réalisation de l'évaluation qui inclut tous les coûts dérivés de la réalisation de l'évaluation ainsi que le mode de paiement.

Les points suivant seront valorisés :

- Incorporation dans la conception de l'évaluation d'une approche multi disciplinaire
- Méthodologie innovante et participative
- Techniques qui mettent en avant des données qualitatives et quantitatives
- Proposition avec une vision globale intégrant les différents facteurs
- Expérience de l'évaluateur en évaluation de projets de coopération et développement en santé
- Capacités techniques de l'équipe d'évaluateurs
- Prise en compte de l'aspect genre



Critères d'évaluation de l'offre

CRITERES	VALEUR	FACTEURS	VALEURS FACTEURS
Expérience professionnelle	40%	Expérience en programmes d'appui sanitaire	30 %
		Expérience en projets de coopération internationale de santé	30%
		Expérience en évaluation au Sahel ou monde arabe	40 %
Profil de l'expert ou de l'équipe d'évaluation	30%	Connaissance du secteur santé (et connaissance du SAMU)	20%
		Formation en coopération au développement et évaluation de projet	40%
		Diplôme ou formation spécialisée en évaluation de projets et développement international, avec un focus sur la santé ou la gestion des crises sanitaires.	40%
Qualité et valeur technique de la proposition	30%	Rigueur dans le choix des techniques d'évaluation et leur mise en pratique	40%
		Utilisation de l'évaluation de processus et d'autres éléments structurels qui complètent les analyses par résultats.	30%
		Valeur ajoutée des résultats attendus de l'évaluation, clarté, rigueur, méthodologie proposée, appropriation du cadre d'évaluation, et capacités d'analyse stratégique et opérationnelle	30%

Lieu et délais de présentation de l'offre :

Les offres devront être envoyées en indiquant dans le sujet du message : **Appui au renforcement des soins d'urgence au niveau préhospitalier (SAMU) en Mauritanie**

2023/SPE/4000400008, aux adresses électroniques suivantes :

jaime.delrivero@aecid.es et laminery@outlook.fr en mettant en copie dialloamadoutidiane5@gmail.com, medinaba98@gmail.com, diaganabb@yahoo.fr, cerebih.samu@gmail.com et cheikh.erebih@sante.gov.mr,

Date limite de présentation de l'offre : 25 MARS 2026



Calendrier prévisionnel de l'évaluation finale externe

Phase	Activité	Période	Livrables / Résultats attendus
1	Publication de l'appel d'offres	16 mars 2026	Lancement officiel
2	Date limite de réception des offres	25 mars 2026	Réception des propositions
3	Analyse des offres et sélection	26-27 mars 2026	Rapport d'analyse et sélection
4	Signature du contrat	30 mars 2026	Contractualisation
5	Phase préparatoire	Du 06 Au 10 Avril 2026	Note méthodologique Matrice d'évaluation Plan de travail détaillé
6	Travail de terrain	13 – 21 avril 2026	Collecte de données Réunion de restitution préliminaire
7	Rapport préliminaire	24 avril 2026	Version provisoire du rapport
8	Réception des commentaires	29 avril 2026	Consolidation des observations
9	Restitution Rapport final	04 mai 2026	Rapport final validé